REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2026-292
OBJET : Arrêté de stationnement temporaire, Route de du Moulin, Bauquay commune déléguée des Monts d'Aunay (entreprise TELEC SERVICES SARL)

La Maire de Bauquay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;
Vu les articles L.2121-1 et L.2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques;
Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;
Vu le Code de la Route ;
Considérant la demande de l'entreprise TELEC SERVICES SARL (76170, MELAMARE), pour des travaux de réparation de fourreaux télécom, route du Moulin, Bauquay, commune déléguée des Monts d'Aunay, pour une intervention d'une journée à réaliser entre le lundi 9 novembre et le mardi 8 décembre 2026 inclus ;

ARRÊTE

Article 1 – Du lundi 09 novembre au mardi 08 décembre 2026, pour une intervention d'une durer d'**une journée**, la circulation sera réglementée au droit de la zone de travaux, Route du Moulin, avec empiètement sur la chaussée et maintien d'une largeur de voie de 3 mètres. Cette réglementation est mise en place afin d'assurer la sécurité du chantier.



Article 2 – Du 09 novembre au mardi 08 décembre 2026, pour une intervention d'une durée d'une journée, le stationnement est interdit (véhicules légers et poids lourds) au droit de la zone de travaux, Route du Moulin.
Article 3 – La signalisation réglementaire est mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise TELEC SERVICES SARL.
Article 4 – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie selon les lois en vigueur.
Article 5 – Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Article 6 - L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Le chef de brigade de gendarmerie des Monts d'Aunay,
- Le chef du centre de secours des Monts d'Aunay,
- Le responsable des Services Techniques,
- Le service voirie de Pré-Bocage Intercom,
- Le service valorisation, collecte et recyclables
- L'agent de surveillance de la voie publique.
- **L'entreprise TELEC SERVICES SARL.**

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution
Fait à Bauquay le 05 novembre 2026

Pour extrait certifié conforme
la Maire, Mme SORNIN

MAIRIE DE LES MONTS D'AUNAY (Calvados)